

CHANGEMENT important des jours de collectes des matières résiduelles / Bacs roulants

Veuillez noter que la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska assurera désormais le service de collecte des bacs roulants à compter de 2024. Le ramassage des bacs de matières résiduelles (déchets et recyclage) s'effectuera sur 3 jours en alternance (voir calendrier). Les conteneurs (déchets et recyclage) continueront à être ramassés par un contracteur. Voici les jours de collectes, par secteur.

MARDI- Route 289-Route 230-Route Parent-Chemin Fouquette-Chemin Industriel MERCREDI - Rangs et Route du Moulin JEUDI - Rues et avenues

Veuillez noter que nous serons en période de transition et nous demandons votre collaboration si des situations particulières devaient avoir lieu.

Comme à l'habitude, nous vous demandons de placer vos bacs en bordure du chemin, <u>la veille de la collecte.</u>

Nous ferons tout pour vous offrir un service de qualité et nous vous demandons de communiquer avec la responsable, Josée Dionne (418-495-2440 poste 239) ou par courriel à <u>comptabilite@stalexkamouraska.com</u> pour des questions, des commentaires ou des situations particulières.

Nous vous remercions de votre collaboration.

